

RELUAN

Bulletin municipal · Septembre 2019









SOMMAIRE **BULLETIN Nº 161**

Invitation au repas des ainés 2

Numéros utiles 2

Editorial du Maire 3

Informations municipales 4

Compte-rendus des conseils municipaux 4 - 7 2020 Recensement de la population 7 Travaux réalisés 8 Coup de jeune sur la Salle H. Boucher 8 Urbanisme 9 La rentrée scolaire 2019-2020 10 Ecole Jean Ferrat 11 16^è Salon des Artistes 2020 11 CCAS - Formation PSC1 12 CCAS - Etre bien informés avec la CLCV 12 Le site internet communal 13 Le dispositif «argent de poche» 13 Noces d'Or 14

Actualité de l'agglomération 19 Associations sportives

Etat civil 14

Journée citovenne 15 Fête nationale 15

Une Trélivannaise aux

Calendrier des fêtes 18

Armistice 1918 18

et culturelles

Bibliothèque L'Imagin'R 16

championnats du monde 16

Accueil de loisirs 2019 17

Comité de Jumelage 20 Les amis du Val Drouet 21 Amicale des anciens combattants 22 Association Genêts - Bruyères - Korrigans 23 Association «Faire plaisir» 24 Club VTT/Cyclo de Trélivan 24 A.S. Trélivan Football 25 Association Trélivan Téléthon 25 Trélivan Animation 26 Comité loisirs et culture trélivannais 26 Concert de Noël à l'église 26 Gymnastique féminine 27

Informations pratiques 28

4 plantes invasives dangereuses 28 Bouilleur de cru 28 Environnement 29 Information CPAM 29 Relais parents - assistants maternels 30 Accueil pour les victimes de violence 30 Modalités pour les demandes de carte nationale d'identité 30 Inscription sur les listes électorales 31



Le maire, les membres du conseil municipal et du CCAS ont le plaisir de convier toutes les personnes âgées de 65 ans et plus au repas qui aura lieu

le dimanche 13 octobre à partir de 12h00

à la salle Clément Ader. Tous les aînés concernés sont invités au cours du mois de septembre par l'élu de leur secteur.

Tout nouvel habitant de la commune, non convié, ne doit pas hésiter à contacter le secrétariat de la mairie pour se faire inscrire au repas.

70 ans et plus : gratuit 65-69 ans : 19 euros,

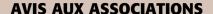
Plein tarif: 29 euros.

Nous souhaitons la bienvenue à

• M. Pierre Antoine MOINARD, médecin généraliste, installé au cabinet médical, 21 bis rue des Clairettes. • Mme Stéphanie LAPEYRONNIE, sophrologue et kinésiologue installée au cabinet, 6 lotissement Vaucouleur.

• • • NUMÉROS UTILES •

- Mairie: 02 96 39 16 31 Site de la commune: www.trelivan.fr
- Ecole Jean Ferrat 02 96 85 41 46
- Ecole Mosaïque de Léhon : Maternelle 02 96 39 32 16 Élementaire 02 96 39 12 36
- Dinan Agglomération : 8 Bd Simone Veil 22100 Dinan Tél. 02 96 87 14 14
- Circonscription de solidarité départementale de Dinan : 02 96 85 81 60 (pour contacter une assistante sociale)
- SAMU Urgences médicales : 15
- Pompiers: 18 / 112 (d'après un portable)
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22
- Police secours: 17
- Urgences Gaz: 0810 433 022
- SOS Enfance maltraitée : 119
 - ALMA 22 (Allô Maltraitance des personnes âgées) : 02 96 33 11 11
 - Violences conjugales : 3919
 - ACCUEIL DE VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES S'adresser à l'Espace femmes : 1, route de Dinard - 22100 DINAN Tél: 02 96 85 60 01 ou: 02 96 85 60 02.



Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie, de préférence enregistrés sur une clé USB ou sur une disquette sous WORD ou autre support actuel. (internet: mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.

Merci de votre compréhension.





Editorial

Tout à portée de clic



ce jour, on trouve tout, voire on doit tout faire sur internet :

- Démarches administratives
- Courriers électroniques
- Réseaux sociaux
- Recherches d'itinéraires
- Offres d'emploi
- Etc...

Nous ne sommes pas tous égaux face au numérique, loin s'en faut. Les taux d'équipement à l'échelle du pays ne cessent de progresser, cependant, de fortes disparités demeurent :

- Suivant les lieux géographiques, zones blanches ou grises, avec couverture médiocre, voire quasi nulle.
- Les personnes âgées et celles au revenu modeste sont particulièrement représentées parmi les 10 % de français non connectés.
- 27% des plus de 60 ans sont en situation d'exclusion numérique, soit 4 millions de personnes

A l'échelle du pays comme à l'échelle de la commune, chaque élu doit se poser la question : « Que faisons-nous pour lutter contre cette situation ? » Pour ce qui nous concerne, en collaboration avec une équipe de bénévoles, que je remercie très sincèrement, des actions de formation/sensibilisation, gratuites, ont été mises en place et continuent de l'être.

La situation des infrastructures est défaillante, des zones importantes sont mal, voire très mal desservies, ce qui n'empêche pas certains opérateurs de vendre des produits incompatibles avec le niveau de débit actuel, c'est leur métier, ils doivent se renseigner et renseigner leurs clients.

A plusieurs reprises, nous sommes intervenus auprès des pouvoirs publics, des pétitions ont circulé, nous les avons accompagnées et soutenues, souvent encouragées.

Le syndicat Mégalis Bretagne est en charge du développement de la fibre optique sur l'ensemble de notre région. Dinan Agglomération est l'interlocuteur unique de ce syndicat pour accompagner ce déploiement sur les 64 communes de notre intercommunalité. Ces opérations sont faites par phase :

- 2014/2018, il y a eu la phase I
- 2019/2026, c'est la phase II

Trélivan est dans la phase II. A ce jour, il est permis de penser que dans 2 ans, la fibre sera en développement sur notre commune.

La fibre remplacera les fils cuivre sans évolution du mode d'acheminement. A savoir, en souterrain si l'équipement existe, en aérien si c'est le cas actuellement.

Il nous faudra être attentifs à plusieurs paramètres, j'en retiendrai deux :

- L'élagage des arbres : si un propriétaire refuse d'élaguer ses arbres pour l'installation de la fibre, c'est l'ensemble des riverains de la voie qui sera exclu des travaux.
- Pour la pose des fils en façade des maisons, il en sera de même.

Nous savons que ces points ont été source de conflit et de retard dans la phase I.

Ce chantier se réalisera en trois temps :

- I Repérage, identification des besoins en prises et positionnement des équipements.
- II Études techniques.
- III -Mise en œuvre du chantier.

Une règle : là où il y a un téléphone fixe actuellement, la fibre arrivera (sauf blocage cité plus haut).

Combien ça coûte: 130 millions (65 000 prises au prix de 2000 €) dont 28 925 000 euros à charge de Dinan Agglomération sur la période 2014-2026, soit environ 2,4 millions par an. Les autres financeurs sont l'Europe, l'Etat, la région et le département.

Pour l'abonné, à ce jour, c'est environ 10 € supplémentaire par mois d'abonnement.

Les travaux seront réalisés par Axione Bouygues.

Voilà les informations dont je dispose à ce jour. Je tenais à les partager, faites-en bon usage, lorsque le planning se précisera, vous en serez informés.

Le Maire, Claude LE BORGNE

COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE DU 16 MAI 2019

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : M. LE BORGNE Claude, M^{me} LEBRETON Suzanne, M. GODET Pascal, M^{me} LEBRET Dominique, M^{me} MENARD Vanessa, M^{me} BOTREL Marie-Claire, M. GUILLEMOT Jean-Claude, M. BRIAND Gérard, M^{me}RAULTAnnie, M^{me} AMBROISE Fabienne, M. PELHATRE Michel, M. BAILLEHAICHE Jacky, M^{me} PONCEL Sylvie, M^{me} COURTOIS Marie-Françoise, M^{me} PICOUAYS Jacqueline, M. LE PROVOST Guy.

Etaient absents : M. HAUTIERE Ludovic, M. MAILLARD Rémi a donné pouvoir à M. YVART Didier, absent excusé.

Secrétaire de séance : M. LE PROVOST Guy

Monsieur le maire propose un vœu au conseil municipal pour le transport DINAMO :

Le conseil municipal de Trélivan se félicite de la mise en place d'un transport gratuit par Dinan Agglomération.

A ce jour, régulièrement des habitants du bourg demandent l'extension de la ligne 1 entre l'aire de covoiturage de l'Aublette et le Bourg de Trélivan. Considérant que Trélivan est la seule commune de la centralité à ne pas bénéficier du service transport, le conseil municipal apporte son soutien total à cette revendication et demande aux élus de Dinan Agglomération de prendre en compte au plus vite ce besoin de la population.

Le conseil municipal après en avoir délibéré valide la proposition à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Avis sur installation classée Earl KERDYélevage porcins à Yvignac la Tour

Le conseil municipal émet un avis favorable suite au vote :

5 pour, 1 contre, 10 abstentions:

Suffrages exprimés: 6

Convention Lutte contre le frelon asiatique

Le conseil municipal :

- 1. Approuve la coordination par Dinan Agglomération des actions de lutte contre le frelon asiatique.
- 2. Décide de la prise en charge à hauteur de 50 % des frais engagés sur les prestations de désinsectisation des nids de frelons asiatiques.
- 3. Autorise le Maire à signer la convention.

PERSONNEL

Recrutement et modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal approuve le tableau des effectifs de la commune.

TRAVAUX - URBANISME

Syndicat Départemental d'Energie : rénovation foyer les Hauts Champs

Le conseil municipal décide de remplacer la lanterne située aux Hauts Champs.

Aide à l'acquisition d'un aérateur

Le conseil municipal décide d'acquérir un aérateur en commun avec la commune de Bobital et de solliciter une subvention au conseil régional.

Centre Bourg - rue du Gassay - Appel d'offres

Le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise COLAS pour l'aménagement de la rue du Gassay, pour un montant de 218 218, 08 € TTC et décide de réaliser le chemin en sablé stabilisé.

Cheminement le long du RD61 au jardin de la Férulais

Le conseil municipal décide de réaliser l'aménagement du bas-côté le long du RD 61 partant du bourg de Trélivan et allant au jardin de la Férulais, en option suivant le coût.

Sollicitation du CDG22- service droit des sols

Le conseil municipal décide :

- 4. De régulariser la route de la Tourtelais reliant le hameau de la Guerche : parcelles A431, A717, A433, A474, A438, A439 sans contrepartie financière.
- 5. De solliciter l'unité procédure droit des sols du Centre de Gestion 22 pour réaliser les actes d'acquisitions.
- 6. De désigner M^{me} LEBRETON pour signer les actes à intervenir.

Arrêt PLUi

Le conseil municipal souhaite avoir des réponses et précisions concernant :

- Le périmètre de protection de l'Etang du Val et valorisation du site.
- L'incohérence sur les pourcentages de logements sociaux dans les Orientations d'Aménagement Programmé comme dans le secteur de la Barrière, avec un minimum de 50 % de logements sociaux. Cette orientation est non recevable en l'état.



- Le développement de l'aérodrome.
- Le cas des propriétés bâties et de la constructibilité pour les Villages situés sur deux limites communales : village de Boculé sur Vildé Guingalan et la Chevrolais sur Trélivan. Au vu de toutes ces interrogations, le conseil municipal refuse de donner un avis et de voter en l'état l'arrêt du PLUI arrêté le 25 mars 2019 en séance communautaire.

FINANCES

Décision modificative en investissement

Le conseil municipal décide d'effectuer une provision de 10 000 € supplémentaires sur l'opération «Effacement réseaux» et de diminuer l'opération rue du Stade de la même somme.

INFORMATIONS

- Journée citoyenne
- Élections Européennes
- Gaspillage alimentaire

SEANCE DU 4 JUILLET 2019

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : M. LE BORGNE Claude, M^{me} LEBRETON Suzanne, M. GODET Pascal, M^{me} MENARD Vanessa, M^{me} BOTREL Marie-Claire, M. GUILLEMOT Jean-Claude, M. BRIAND Gérard, M^{me} RAULT Annie, M^{me} AMBROISE Fabienne, M. PELHATRE Michel, M. YVART Didier, M. BAILLEHAICHE Jacky, M^{me} PONCEL Sylvie, M^{me} COURTOIS Marie-Françoise, M^{me} PICOUAYS Jacqueline, M. LE PROVOST Guy, M. MAILLARD Rémi.

Etaient absents: M. HAUTIERE Ludovic, M^{me} LEBRET Dominique donne pouvoir à M. GUILLEMOT Jean-Claude.

Secrétaire de séance : M. BRIAND Gérard.

PERSONNEL

Avancement de grade modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal :

- Accorde l'avancement au grade d'adjoint technique principal 1ère classe à l'agent périscolaire.
- Modifie le tableau des effectifs en ouvrant un poste au grade d'adjoint technique principal 1ère classe et en fermant le poste d'adjoint technique principal de 2ème classe.

TRAVAUX - URBANISME

Syndicat Départemental d'Energie : rénovation foyers rue de l'église

Le conseil municipal approuve le remplacement de deux foyers Rue de l'église pour un montant total de 350 € HT.

Convention de financement du bloc local pour l'échangeur de la Bézardais-Les Périaux, commune de Quévert

Le conseil municipal:

- Insiste pour que les deux tranches ou phases soient réalisées en même temps.
- Autorise le maire à signer la convention de financement du bloc local pour l'échangeur de la Bézardais-Les Périaux, commune de Quévert.

Rétrocession Hameau d'Avaugour

Le conseil municipal:

- Refuse d'accepter la rétrocession définitive dans le domaine public des espaces verts, des réseaux et de la voirie tant que les travaux ci-dessous ne sont pas réalisés :
 - Remise en état des passages piétons.
 - Refaire le marquage des stationnements peinture effacée.
 - Prévoir un mobilier urbain pour remplacer les pierres installées par la commune de Trélivan.
 - Problème de terre dans les espaces verts.
 - Débroussailler le bassin de rétention des eaux pluviales.
 - Fournir les plans de l'évacuation du bassin de rétention.

Installation classée Entreprise HERVE- Enquête publique

Le conseil municipal émet un avis favorable sans observations concernant l'exploitation d'une activité d'entreposage, de dépollution et de démontage de véhicules hors d'usage et l'obtention de l'agrément VHU (Véhicules Hors d'Usage) soumise à enregistrement. Le projet est situé ZA du Gros Bois Entreprise Hervé Environnement.

Arrêt PLUi H

Le conseil municipal:

- Prend note des engagements pris par Dinan Agglomération dans son courrier du 19 juin ci- annexé.
- Souhaite :
- que les 2 OAP 364-5 et 364-6 soient à 20 % de logements sociaux : soit 4 logements ;
- la mise en place du périmètre de centralité y compris le plateau de l'Aublette ;
- le développement de l'aérodrome.

Décide :

- que l'emplacement pour le terrain concernant l'opération Ages et Vie soit défini sur le plan et modifié en fonction des besoins ;
- d'émettre un avis favorable avec observations à l'arrêt du PLUi H.

Cimetière – type de matériaux pour les allées

Le conseil municipal décide de retenir la solution d'un enrobé Goasq poncé + bordurettes avec le prix du marché conservé.

FINANCES

Décisions modificatives.

Le conseil municipal vote les décisions modificatives ci-dessous :

DECISIONS MODIFICATIVES n°2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2019	NOTIFIE	DIFFERENCE
731111 Taxes foncières et habitations	720 000.00 €	731 148.00 €	11 148.00 €
7411 Dotation forfaitaire	360 000.00 €	362 809.00 €	2 809.00 €
74121 Dotation solidarité rurale	95 000.00 €	112 862.00 €	17 862.00 €
74127 Dotation nationale de péréquation	85 000.00 €	93 007.00 €	8 007.00 €
74834 Compensations taxes foncières	4 000.00 €	4 183.00 €	183.00 €
74835 Compensations taxes habitations	50 000.00 €	54 339.00 €	4 339.00 €
TOTAL	1 314 000.00 €	1 358 348.00 €	44 348.00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		A AFFECTER
657341 Participation ASLH Quévert		10 000,00 €
23	Virement à la section investissement	34 348,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		A AFFECTER
21 Virement de la section fonctionnement		34 348,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	A AFFECTER
OPERATIONS	34 348 €
106-2182 Matériel : Achat d'un camion	20 000,00 €
138-2315 Travaux sur Voirie	

Tarifs cantine et garderie 2019/2020

Le conseil municipal vote les tarifs cantine et garderie 2019/2020.

CANTINE

Prix repas régulier par enfant	3,40 €
Prix repas occasionnel par enfant	4,40 €
Prix repas adulte	5,70 €

GARDERIE

Quotient familial	1 enfant		2 enfar	nts et +
	MATIN SOIR		MATIN	SOIR
0 - 600	1,30 €	1,73 €	1,07 €	1,30 €
600 - 900	1,46 €	1,95 €	1,17 €	1,55 €
> 900	1,63 €	2,16 €	1,30 €	1,63 €

Pénalité de retard après 19 h : 2,10 € par enfant.

Fréquentation de l'ALSH de Quévert - demande de participation financière

Le conseil municipal:

- Approuve la décision de la commission finances et décide d'une participation à l'ALSH de Quévert de 14 € par enfant.

- Décide de ne donner aucune participation pour le mois de juillet du fait de la mise en place d'un ALSH à Trélivan
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Convention – Reversement de la Taxe Foncière sur les zones d'activités communautaires

Le conseil municipal :

- Approuve les dispositions du pacte fiscal et financier solidaire intercommunal.
- Autorise le reversement au profit de Dinan agglomération :
- de 15% de la taxe foncière sur les propriétés bâties concernant les bases existantes avant le 31/12/2016,
- de 50% de la taxe foncière sur les propriétés bâties concernant la dynamique de bases entre le 01/01/2017 et le 31/12/2018,
- de 85 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties concernant la dynamique de bases à partir du 01//01/2019,
- des sommes perçues par la commune en provenance des entreprises localisées sur les zones d'activités économiques.
- Autorise le maire à signer la convention.

Demande de subvention pour participer au championnat du monde de Hockey Subaquatique

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 200 € pour la participation d'une jeune Trélivannaise au championnat du monde de Hockey Subaquatique.

INFORMATIONS

Ralentisseurs à la Pouldais

Expérience sur un budget participatif.

AFFAIRES GENERALES

Implantation maisons Ages et Vie et travaux demandés

Le conseil municipal mandate le maire et Madame RAULT pour procéder aux discussions :

- Redébattre du périmètre proposé.
- Revoir la disposition du projet (parking etc.).
- De discuter du prix de vente en fonction des prises en charge des travaux par la commune
- Surface exacte du projet.
- · Rencontre avec les riverains et l'AS Trélivan.

Achat parcelle cadastrée AL 22

Le conseil municipal:

- Donne son accord pour acquérir la parcelle AL 22 d'une superficie de 4275 m^2 .
- Décide que l'acquisition de la parcelle se fera au prix de 6 € le m².
- Sollicite auprès du Centre de Gestion des Côtes d'Armor
- Service Droit des sols/Rédaction d'actes, une mise à disposition de personnel afin de rédiger l'acte ou les actes en la forme administrative.
- Précise que le temps de mise à disposition sera supporté par la commune ainsi que les frais liés à la publicité foncière.
- Donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour authentifier l'acte.
- Désigne M^{me} LEBRETON Suzanne Maire Adjoint, pour représenter la Commune lors de la signature de l'acte authentifié par M. Le Maire.

2020 : LE RECENSEMENT DE LA POPULATION



rélivan, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, tous les cinq ans, fait l'objet d'un recensement pour l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), auprès de l'ensemble de sa population.

Il aura lieu entre le 16 janvier et le 15 février 2020.

La Commune de TRÉLIVAN va recruter des agents recenseurs durant cette période.

Description sommaire des missions :

- Assister à la formation.
- Effectuer la tournée de reconnaissance.
- Recenser la population dans un secteur géographique déterminé, maximum 250 logements par agent recenseur.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à déposer à la mairie pour le 4 novembre 2019 au plus tard à l'attention de M. Le Maire – 1 rue des Clairettes – 22100 TRELIVAN

Profil souhaité :

- Bonne connaissance de la commune
- Ordre et méthode
- Disponibilité
- Qualités relationnelles
- Discrétion et neutralité.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02.96.39.16.31

TRAVAUX RÉALISÉS

Aménagement de la rue du Gassay

L'aménagement a commencé en Juin par la création d'un réseau d'eaux pluviales, par l'entreprise COLAS. Ce réseau part de la station de pompage du Gassay et va jusqu'à l'entrée de la rue du Gassay, côté rue du centre.

L'entreprise a créé le réseau d'eaux pluviales avec des tampons de connections.

Le réseau d'eaux pluviales qui a été réalisé lors de la construction des maisons sur le côté gauche de la route du N° 2 à 8 a été maintenu et se connecte dans un tampon au niveau du N° 5 de la rue du Gassay.

La voirie va être faite avec des stationnements et des trottoirs. Le chemin piétonnier qui assure la liaison avec le centre bourg va être réalisé en sablé stabilisé avec un éclairage public.

Pour la collecte des ordures ménagères, le camion de collecte de Dinan agglomération ne fera plus de porte à porte et les points de collecte seront tracés au sol.

Normalement la pose de l'enrobé est prévue pour la mi-octobre de cette année.

- Aménagement du cimetière, par l'entreprise COLAS. Cette réalisation sera terminée dans le courant octobre. La pose de l'enrobé a été effectuée le vendredi 30 août 2019 et l'accès sera disponible pour la cérémonie de la Toussaint.
- Aménagement du réseau Gaz aux Genêts par la société SMPT de Saint Malo et création du réseau téléphonique enterré.
- Rénovation du réseau assainissement et eaux pluviales par Dinan Agglomération avec la société Ouest TP.

- Entretien voirie sur la commune.
- Taille des bords de route par Monsieur Léon COMMEUREUC de Caulnes.
- Entretien des pelouses et des espaces verts par les employés communaux.

Rémi MAILLARD, adjoint aux travaux et à l'environnement









✓ Depuis le 02 septembre 2019, Monsieur Éric DONIO à rejoint l'équipe du Service Technique en remplacement de Jérôme HUIGNARD.

COUP DE JEUNE SUR LA SALLE DES FÊTES HÉLÈNE BOUCHER



près avoir subi un ravalement de façades par l'entreprise TAJAN de Trélivan, une fresque murale de 40m² a été réalisée.

Pour égayer le lieu et la salle, la commission culture a eu pour projet, d'agrémenter le pignon du bâtiment par une création artistique, représentant l'aviatrice Hélène BOUCHER avec son avion le Caudron C430 rafale.



Trois artistes ont déposé leur projet et c'est le graffeur professionnel Julian TARGET de Trélivan sous le nom de « Artkor Bagdad » qui a été retenu.

Après avoir retravaillé et mis en couleurs une photographie de la célèbre aviatrice, Julian a investi le mur de la salle pour y dessiner sa reproduction. Celle-ci a demandé une quarantaine d'heures de travail pour tracer, quadriller, graffer et enfin achever la superbe ressemblance d'Hélène BOUCHER.

Les riverains, ayant suivi jour après jour cette réalisation, n'ont pas manqué de féliciter ce graffeur et artiste autodidacte.

Un grand bravo à lui!

Marie-Claire BOTREL, adjointe à la culture

URBANISME

• • • • • DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES • • • • • • •

DATE	NUMEROS	ADRESSE	Nature de la construction
08/02/2019	02236419C0005	29 lotissement Vaucouleur	Véranda
06/05/2019	02236419C0015	5 lotissement du Plan d'Eau	Piscine
06/05/2019	02236419C0018	10 La Chesnais	Pose d'une fenêtre de toit
06/05/2019	02236419C0019	23 ter rue des Clairettes	Portail
06/05/2019	02236419 C0020	33 rue du Stade	Mur de clôture
06/05/2019	02236419C0022	16 résidence du Bois Noué	Mur de clôture
06/05/2019	02236419C0023	6 lotissement Vaucouleur	Modification de façade + aménagement d'un garage
16/05/2019	02236419C0024	5 rue des Karnuths	Abri bois
21/05/2019	02236419C0026	5 La Lande du Poirier	Aménagement d'une partie d'un garage + modification d'une ouverture
22/05/2019	02236419C0025	16 lotissement La Lande Marie	Buanderie
22/05/2019	02236419 C0027	9 Bougault	Clôture
27/05/2019	02236419C0028	8 rue des Goëlands	Abri de jardin
13/06/2019	02236419C0032	1 Le Rocher	Changement des ouvertures
25/06/2019	02236419C0031	16 La Porte Grissault	Véranda
02/07/2019	02236419C0033	18 Le Tertre	Local à fioul
08/07/2019	02236419C0038	2 Le Rocher	Ravalement de façade
08/07/2019	02236419C0039	10 rue des Charmes	Abri de terrasse
09/07/2019	02236419C0029	1 rue des Myosotis	Clôture
09/07/2019	02236419C0034	2 lotissement La Lande du Grand	Portail
09/07/2019	02236419C0035	65 résidence Les Bruyères	Clôture
09/07/2019	02236419C0036	6 résidence Les Bruyères	Rénovation de façade
09/07/2019	02236419C0037	21 rue de la Petite Renaudais	Préau
18/07/2019	02236419C0040	5 La Renaudais	Réfection toiture et pose de 2 châssis de toit
24/07/2019	02236419C0021	2 La Sevestrais	Clôture + portail
06/08/2019	02236419C0041	15 résidence du Bois Noué	Pose d'un châssis de toit
06/08/2019	02236419C0043	1 rue des Clairettes	Changement d'ouvertures sur le bâtiment de la garderie
06/08/2019	02236419C0046	32 résidence Les Korrigans	Changement d'une ouverture
19/08/2019	02236419C0044	9 lotissement Vaucouleur	Véranda
02/09/2019	02236419C0047	12 rue des Clairettes	Changement des ouvertures
04/09/2019	02236419C0048	15 rue du Stade	Clôture
10/09/2019	02236419C0049	37 lotissement Vaucouleur	Isolation de 2 pignons
11/09/2019	02236419C0050	15 résidence du Bois Noué	Clôture
11/09/2019	02236419C0051	25 résidence du Bois Noué	Clôture



PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

DATE	NUMEROS	ADRESSE	Nature de la construction
22/05/2019	02236419C0006	3 rue des Sternes	Maison individuelle
15/05/2019	02236419C0007	4 Le Hameau du Clos Fleuri	Extension d'une maison d'habitation
18/07/2019	02236419C0009	14 rue des Sternes	Maison individuelle
29/07/2019	02236419C0008	24 La Férulais	Extension d'une maison d'habitation

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020

e ministre de l'Education
Nationale a annoncé
« une rentrée scolaire
2019-2020 placée sous le signe
de la réussite de tous et des défis
de notre époque, défi de l'égalité
des chances, défi du bienêtre au travail des personnels
et défi environnemental ». Il a
également affirmé que l'école
primaire reste la priorité. Les
annonces s'inscrivent dans la suite
du projet de loi porté par le ministre
« pour l'école de la confiance ».



L'équipe de cantine (absente Gwénaëlle) devant la nouvelle fontaine à eau

Dans le cadre de cette loi, l'une des mesures est l'instruction obligatoire à partir de 3 ans au lieu de 6 ans auparavant. Toutefois l'obligation d'instruction est à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle l'enfant a 3 ans. Dans les faits cela ne change rien au niveau de l'école de Trélivan qui accueillait déjà à la rentrée tous les enfants atteignant l'âge de 3 ans au 31 décembre. Exceptionnellement des enfants qui atteindront l'âge de 3 ans début 2020 pourront être accueillis à la rentrée des vacances de Toussaint.

- 54 enfants de Trélivan sur un total de 192 sont scolarisés à l'école Mosaïque de Dinan-Léhon qui voit l'ouverture d'une classe en cette année 2019. Pour tout renseignement concernant les services périscolaires, il faut contacter l'Atelier du 5 bis service enfance jeunesse de la ville de Dinan-Léhon au 02 96 39 38 21.
- Les effectifs sont en baisse à l'école Jean Ferrat, ce sont 176 enfants accueillis en cette rentrée 2019 (56 en maternelle et 120 en élémentaire). Pour la deuxième année consécutive l'école Jean Ferrat accueille de nouvelles enseignantes : M^{me} Dominique Prudhomme et M^{me} Solène Leport, nous leur souhaitons la bienvenue. Nous souhaitons également une très bonne année scolaire à Muriel Durand, elle a été nommée à Yvignac la Tour, nous la remercions pour les 10 années passées à Trélivan.
- Comme tous les ans, chaque famille a reçu un petit « dossier rentrée » qui comporte :
- ✓ Le règlement intérieur que chaque enfant s'engage à respecter. Une valeur est essentielle celle du respect : respect des adultes, des camarades et des biens.
- ✓ Les fiches d'information et d'inscription aux services périscolaires. Elles nous ont bien été retournées et nous vous en remercions elles sont obligatoires pour utiliser les services et comportent des renseignements essentiels pour les facturations et en cas de problème.
- Pour tout renseignement concernant les services de garderie et cantine il faut prendre contact avec la mairie au 02 96 39 16 31.

Pour les absences cantine il est important de prévenir la mairie le plus tôt possible notamment pour les absences programmées pour permettre d'ajuster au mieux les quantités de denrées préparées au nombre de rationnaires. Cela permet de limiter le gaspillage alimentaire sur lequel nous travaillons activement.

Pas de changement au niveau des équipes d'encadrement de cantine et garderie : vous retrouverez Brigitte, Frédérique, Gwénaëlle, Lydie, Marie Noëlle, Martine, Sylvie, Sébastien et ponctuellement Florence.

Les repas sont confectionnés sur place avec le plus grand soin dans le choix des produits en intégrant toujours plus de produits locaux avec

des signes de qualité et des produits bio tout en ayant le souci du prix de revient du repas.

• Les enfants de maternelle ont découvert une salle de motricité aux nouvelles couleurs et un tableau dans la cour où ils pourront exercer leurs talents.



• En élémentaire les travaux ont porté essentiellement sur le préau : un sol souple a été posé en partie fermée et le béton a été poncé en partie ouverte pour un effet antidérapant.



- L'accès à l'école en ce début d'année scolaire s'est fait par l'école maternelle en raison des travaux sur le réseau d'eau usée réalisés par Dinan agglomération.
- Nous vous demandons la plus grande prudence et vigilance aux abords de l'école et vous remercions de votre compréhension.

Bonne année scolaire à tous.

Suzanne LEBRETON, adjointe aux affaires scolaires

ECOLE JEAN FERRAT

• Des changements dans l'équipe enseignante en cette rentrée 2019. Après 10 ans passés à l'école Jean Ferrat, où chacun aura pu apprécier ses qualités humaines et professionnelles, Muriel DURAND prend sa propre classe à Yvignac La Tour, souhaitons-lui, en tant que brestoise d'origine, «bons vents»!! Pour la remplacer, une nouvelle Trélivannaise arrive en la personne de Solenne LE PORT-PERRIN, ancienne parente d'élève qui prendra la décharge de direction les lundis et mardis. Après son année de stagiaire, Maïwenn RICHER est devenue remplaçante et pour lui succéder, c'est Dominique PRUDHOMME qui arrive de la Mayenne et qui prendra en charge la classe de CE2.



- 176 élèves ont effectué cette rentrée ; une légère érosion des effectifs est à relever du fait des départs importants des cm2 (27 élèves) non compensés par l'arrivée des Petites Sections (18). A noter que compte tenu du nombre d'élèves, il est prévu d'accueillir des enfants nés en 2017 après la Toussaint et les vacances d'hiver. Les familles qui ont effectué des préinscriptions seront averties.
- Un travail sur les émotions et la danse sera mené en maternelle. Un projet de chorale avec les dumistes de Dinan Agglomération est prévu sur toute l'école. Les rencontres sportives avec l'USEP seront programmées de nouveau tout comme les 3 séances de cinéma que chaque classe aura en fonction de son niveau.
- Une famille de Trélivan a entamé un tour du monde en famille sur 10 mois et l'occasion était trop belle pour les suivre et, grâce aux moyens de communication d'aujourd'hui, des images, des vidéos, des questionnaires leur seront adressés par leurs camarades de cm2 tout au long de leur périple.

Des classes d'équitation, de voile, une visite à Bothoa et au Puy du Fou seront également proposées à l'Amicale Laïque.

Cette dernière, tout comme la municipalité pour

AIDE AUX DEVOIRS RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Les parents d'élèves de l'école cherchent des bénévoles pour encadrer une future activité d'aide aux devoirs, les lundis et jeudis soirs pendant une heure. Si vous êtes intéressés, merci de contacter :

Arnaud Rioult (arnaudrioult@orange.fr 06.10.47.84.17) ou François Thomas (fanchthom@yahoo.fr 06.32.37.56.29).

En vous remerciant,

Arnaud RIOULT

Cette dernière, tout comme la municipalité pour les transports, se doivent d'être remerciées pour leurs investissements humains et financiers et la confiance qu'ils transmettent à l'équipe enseignante tout au long de l'année. Donner un coup de main et participer à leurs actions est le meilleur moyen pour les en remercier.

Excellente année scolaire à tous!!

Le directeur, Philippe LE DREZEN

16^{èME} ÉDITION SALON DES ARTISTES 2020

e salon des artistes se déroulera les 29 février et 1^{er} mars 2020.

Tous les artistes peuvent faire acte de candidature.

Tous les modes d'expression, les styles, les techniques sont acceptés, dans le but de mettre l'art à la portée de tous.

Le bulletin d'inscription et le règlement seront disponibles en Mairie et sur le site de la commune à partir du 1^{er} décembre 2019.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions complémentaires ou demandes spécifiques.

Téléphone Mairie : 02 96 39 16 31 ou M^{me} BOTREL au 06 63 90 50 38



LES STAGIAIRES DE LA FORMATION PSC1

EN VISITE À LA CASERNE DES POMPIERS



e samedi 29 juin, des stagiaires des deux sessions de formation ont répondu favorablement à la proposition de William RENOIR, pompier professionnel à Dinan et moniteur de secours, de venir visiter la caserne.

Les participants ont parcouru les locaux de la caserne, découvrant les différents véhicules utilisés lors des interventions. Ils ont écouté avec beaucoup d'intérêt les

informations données par Monsieur William RENOIR.

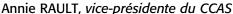
Cette visite a complété les deux journées de formation suivies par 20 stagiaires. Le groupe est ensuite revenu à la mairie pour la remise des diplômes PSC1 et le verre de l'amitié.

> Une nouvelle session se déroulera le samedi 26 novembre de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, salle Hélène BOUCHER.



Coût de la formation : 45 euros (20 euros seront pris en charge par le CCAS pour tout habitant de la commune).

Si vous êtes intéressé (e), renseignements et inscription en mairie au 02 96 39 16 31.









DES CLÉS POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS AVEC LA CLCV



CONSOMMATION

OCEMENT ET

ADRE DE VIE

n partenariat avec le CCAS, des conseillers litiges de l'association CLCV (Consommation – logement et cadre de vie) de DINAN animeront une conférence intitulée « Réflexes seniors » le mardi 26 novembre à 18 h salle Hélène BOUCHER.

Ils aborderont différents thèmes :

- acheter (les règles sur les foires et salons, le démarchage téléphonique, les achats sur internet ...);
- souscrire des assurances dépendance, des assurancesvie, des contrats d'obsèques...
- se loger (les différentes offres pour personnes vieillissantes voire dépendantes : résidences seniors, EHPAD ...);
- être aidé (services à la personne);
- régler un litige...

La réunion se terminera par la projection d'un film réalisé par la gendarmerie en 2011 dans le cadre de l'opération tranquillité seniors : « Les visiteurs de onze heures » (film toujours d'actualité mettant en situation des personnes âgées plus vulnérables aux cambriolages).

Conférence ouverte à toutes et tous. Gratuit.

Annie RAULT, vice-présidente du CCAS



CLCV

LE SITE INTERNET COMMUNAL,

SUPPORT D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION À VOTRE DISPOSITION



e site accessible à l'adresse suivante http://www.trelivan.fr vient en complément du bulletin municipal et permet de diffuser des informations de manière plus réactive.

Vous y retrouvez des informations pratiques concernant :

- Les services municipaux (comptes-rendus des conseils municipaux, démarches administratives, menus à la cantine ...);
- La vie pratique (tarifs communaux, location des salles ...);
- Des rubriques agrémentées de photos évoquant l'actualité municipale (travaux en cours, réunions et manifestations ...).

Vous avez également accès aux informations concernant les différentes associations : coordonnées des responsables, activités, actualités.

Les habitants de la commune peuvent alimenter ce site en se déclarant contributeur, et cela gratuitement.

Les démarches pour devenir contributeur sont simples à effectuer :

Sur la page d'accueil du site, cliquer dans la rubrique « Espace membre » (en haut de l'écran) :

- Pour publier votre contenu, il vous faut au préalable créer un compte en complétant un formulaire ;
- Après avoir rentré un identifiant et un mot de passe, vous serez enregistré comme contributeur et pourrez rédiger votre texte qui sera ensuite validé par la mairie avant d'être mis en ligne.

Pensez à consulter régulièrement ce site mis gracieusement à votre disposition et n'hésitez pas à y apporter votre propre contribution.

Annie RAULT, adjointe à l'information

LE DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE » SERA RECONDUIT PENDANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

 \mathcal{L}

'objectif de cette opération est de proposer aux jeunes âgés de 16-17 ans une découverte du monde du travail et une sensibilisation à la citoyenneté par le biais de missions d'utilité publique.



Les diverses missions proposées, recensées au sein des services de la commune, durent 3 heures et sont indemnisées 15 euros. Les jeunes seront encadrés par des agents et (ou) des élus.



Elles se dérouleront les lundi 21 et mardi 22 octobre.

Si vous êtes intéressé (e), vous êtes invité (e) à retirer un dossier d'inscription en mairie ou à le télécharger sur le site de la commune (www.trelivan.fr) du 1er octobre au 16 octobre.

50 ANS DE MARIAGE POUR PIERRETTE ET MICHEL LEHOUSSEL

Pierrette et Michel se sont unis le 6 avril 1969 à Trélivan.



Leurs noces d'or ont été célébrées le 31 août. Le couple a été recu à la salle Montgailhard en présence de sa famille et amis.

Après avoir retracé les grands moments de leur vie et de leur carrière, l'acte de mariage a été relu. Lors de cet événement, remarquable, la municipalité leur a offert un vin d'honneur servi par les membres du conseil municipal.

Au nom des Trélivannais, je les ai félicités pour ces nombreuses années de vie commune.

Le maire, Claude LE BORGNE

ÉTAT CIVIL

Naissances/

Le 21 mai 2019 : Tom ROBERT, 21 résidence des Avelynes. Le 28 mai 2019 Gabriel REBOURS. 2 rue des Framboisiers. Kessy MOISAN, 1 rue de la Barrière. Le 29 mai 2019 : Marylou MAUGER, 24 la Chevrolais. Le 18 juin 2019

Le 29 juin 2019 : Baptiste LE FLEM BERHAULT, 45 rue du Clos Neuf.

Le 29 juillet 2019 : Arthur RABASTE, 12 rue des Sternes. Le 26 juillet 2019 Edgar DAUMONT, 2 B La Pouldais.

Le 20 août 2019 Lyhana FOSSARD, 14 rue des Cormorans. Lucine THOMELOT, 1 allée du Stade. Le 31 août 2019 Le 04 septembre 2019: Arwen BERNIER, 10 La Chesnais.

Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux nés et toutes nos félicitations aux parents.

Mariage

Le 1^{er} juin 2019 : Emilie BURATTO et Cédric HAUTIÈRE, 49 La Touchefais.

Le 08 juin 2019 : Maude PICOUAYS et Damien CHARRAULT, 13 lotissement Vaucouleur. Le 23 août 2019 : Delphine BOIXIÈRE et Mickaël CARVALHO DE SOUSA, rue Jacques Cartier,

4 résidence Anne de Bretagne.

Le 24 août 2019 : Virginie RIALLAND et Jérémy ALLIOT, 15 rue du Clos Neuf.

Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.

Décès

Le 19 avril 2019 : Raymond LE PROVOST, 12 cité du Bourg. Le 29 mai 2019 : Michelle VANNIER, 22 résidence des Genêts.

Le 05 juin 2019 : **Gérard DARCOURT**, 23 Le Rocher. Le 11 juin 2019 : Bernard GUEZENOC, 2 Bel Air.

Le 16 juin 2019 : Anthony VASSIVIÈRE, 23 résidence du Bois Noué.

: Joëlle LE CAER, 7 La Sevestrais. Le 20 juin 2019 Le 1er août 2019 : Jean-Claude MOY, 4 Les Vallées. : Yves BOHIC, 74 résidence des Genêts. Le 09 septembre Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.





JOURNÉE CITOYENNE 2019

Le samedi matin 25 mai, près de 80 Trélivannais se sont retrouvés pour la 4^{ème} édition.

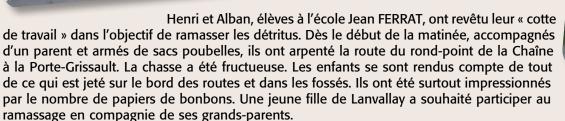




e rendez-vous était donné à 8h30, à la salle Hélène BOUCHER pour partager le café d'accueil. Pendant ce temps, les équipes se sont constituées et à 9h, les citoyens, les élus, les employés des services techniques se sont dispersés dans les différents chantiers proposés.



Les habitants de tous âges ont désherbé, débroussaillé, peint, nettoyé, aidé à la mise en place du fleurissement, préparé le repas, etc...





Cette rencontre a pour but de fédérer les gens, créer du lien social. Enfants, adolescents, et adultes se sont tous motivés pour la même cause « *Le bien vivre à TRELIVAN* ».

Cette matinée citoyenne est devenue un instant de rapprochement, et de convivialité. Elle s'est achevée par un apéritif et un repas casse-croûte offert par la municipalité.





Marie-Claire BOTREL, adjointe à l'animation communale

FÊTE NATIONALE

La 7^{ème} édition de la soirée moules-frites n'a pas failli à son succès habituel.

Le samedi 13 juillet, les fidèles bénévoles du comité loisirs et culture Trélivannais et les élus ont œuvré dès 14 heures pour la réussite de cette soirée. Pas moins de 170 kg de moules des établissements Chevalier de Saint-Cast-le-Guildo et 100 kg de frites ont été préparés pour les 250 convives présents. Les choux à la crème de la boulangerie Damelincourt, ont été très appréciés.

Le DJ « Mifistram » s'est chargé de mettre l'ambiance musicale, avec un répertoire varié. Il a permis de faire danser les jeunes et les moins jeunes.

Vers 23h30, les artificiers ont embrasé le ciel avec le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité pour l'occasion de la fête nationale.

La nuit s'est ensuite achevée avec le bal populaire, ponctuant ainsi une soirée festive et conviviale.

Marie-Claire BOTREL, adjointe à l'animation communale



BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE L'IMAGIN'R



Jous aimez l'émotion, le romantisme, l'aventure, le suspense, alors, n'hésitez pas à venir rencontrer les 11 bénévoles :

Françoise ADAM, Marie-Annick BOTREL, Evelyne et Daniel CLION, Annie DONNIO, Martine FOURE, Nathalie GAUFFENY, Nathalie KERJEAN, Nicole LEGUAY, Guy LE PROVOST, Martine PELHATRE.

L'équipe est toujours disponible pour vous donner des conseils et des idées de lecture, ainsi que vous présenter les derniers achats 2019.

Des animations, des expositions sont proposées tout au long de l'année pour faire de ce lieu un endroit vivant et convivial qui favorise la lecture pour tous. Vous retrouverez la conversation anglaise.



CLUB INFORMATIQUE

Jean-Luc FOURÉ, Jean-Pierre LECHEVESTRIER, Patrice MANIVEL reprendront les cours d'informatique courant octobre à la médiathèque. Ce club est ouvert à toutes et à tous, il suffit de souscrire un abonnement à la bibliothèque.

Ces cours rencontrent un vif succès, alors, dès demain passez en mairie pour vous inscrire à la prochaine session.

Un grand merci à tous les bénévoles qui font vivre «l'Imagin'R».

Marie-Claire BOTREL, adjointe à la culture

Horaires d'ouverture :

Mercredi 10h - 12h et 15h - 17H

Jeudi 16h30 - 18h30 Samedi 10h - 12h

Tarifs abonnement annuel:

Habitants de la commune : 11 € Habitants hors commune : 16 €

Tous les lundis après-midi, les enfants de l'école Jean FERRAT sont accueillis à la bibliothèque.

Bonne rentrée à tous et à bientôt!

UNE TRÉLIVANNAISE AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Romane Louis a participé aux championnats du monde de HOCKEY SUBAQUATIQUE à Sheffield en Angleterre du 14 au 24 Août 2019 avec l'équipe de France féminine U19.

Le HOCKEY subaquatique se joue à 5 contre 5 en piscine à 3 mètres de profondeur.

Romane pratique ce sport depuis 5 années à Dinan, elle a été convoquée en équipe de France pour la première fois pour participer à cette compétition.





L'équipe de France a terminé 3^{ème} et est donc montée sur le podium, félicitations à elle.

La municipalité de Trélivan avait décidé d'accompagner Romane dans cette aventure car elle avait une participation

financière importante à assurer.



Nous lui avons alloué une subvention exceptionnelle de 200 € qui lui a été remise samedi 7 septembre en présence de la presse.

Pascal GODET, adjoint aux sports

ACCUEIL DE LOISIRS 2019



ette année l'accueil de loisirs était ouvert du 8 juillet au 2 août. Les enfants étaient répartis en trois tranches d'âges (4-6 ans, 7-9 ans et 10-12 ans).

L'équipe d'animation a choisi un thème par semaine : «les 5 sens», «aquatique», «olympiades» et «chevalerie».

Les enfants ont pu jouer au bowling à Taden. Tous les mardis, ils se sont baignés dans la piscine des pommiers de Dinan Léhon.

Ils ont découvert le château de la duchesse Anne.

Comme chaque année, les enfants étaient dans les arbres à l'accrobranche de Saint-Cast.

Les enfants de 4 à 9 ans sont allés à la maison de la baie du Mont Saint-Michel au Vivier-sur-mer où ils ont pu voir, à bord de la Mytili-Mobile, des parcs à huîtres et à moules. Les enfants de 4 à 6 ans ont fait, comme chaque année, un stage « découverte » d'équitation avec les poneys du centre équestre Saint-Valay à Taden.

20 enfants de 9 à 12 ans ont participé au mini-camp qui s'était installé au camping municipal «Les Mielles» à Lancieux. Durant trois après-midi, ils ont fait du catamaran avec le Club Nautique. Le vendredi, les enfants de l'accueil, les ont rejoints pour un après-midi plage.

Je tiens à remercier toute mon équipe d'animation (Anthony, Chloé, Killian, Maïwenn, Aurélien, Gwenaëlle et Sarah). Merci à Sébastien pour sa cuisine. Merci à Monique Roux, Marie-Noëlle Durant ainsi que Marie Beaumanoir pour avoir montré leur savoir-faire auprès d'une quinzaine d'enfants. Merci aux agents du service technique ainsi qu'aux secrétaires de mairie (Dominique, Catherine et Sylvie) pour leur aide. Enfin merci à Marie-Claire Botrel et à la municipalité pour leur confiance.

Marie-Noëlle PIÉVACHE, directrice de l'accueil de loisirs.



















ARMISTICE 1918



Je vous invite jeunes et moins jeunes à venir vous recueillir le **lundi 11 Novembre.**

A 11 heures rendez-vous à la Mairie puis dépôt de gerbes au Monument aux Morts. La Marseillaise sera chantée par les élèves de l'école Jean Ferrat et les chanteurs de Trélivan Animation.

La cérémonie se terminera par un lâcher de pigeons.

Un vin d'honneur sera ensuite servi par la municipalité Salle Clément Ader.

Claude LE BORGNE, Maire

CALENDRIER DES FÊTES

	Dates	Manifestations
OCTOBRE	Dimanche 6	Assemblée générale et repas du Club des Amis du Val Drouet (salle Clément Ader)
	Dimanche 13	Repas des Aînés (salle Clément Ader)
	Vendredi 18	Remise des prix Concours des maisons fleuries à 18h30 (salle Montgaillard)
	Lundi 21	Belote Club des Amis du Val Drouet (salle Clément Ader)
	Samedi 26	Repas «Années 80 /90» Association Téléthon Trélivan (salle Clément Ader)
NOVEMBRE	Dimanche 3	Fest Deiz Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader)
	Mardi 5	Portes ouvertes du Club des Amis du Val Drouet
	Samedi 9	Spectacle humoriste «Jean Piépié» organisé par le CLCT (salle Clément Ader)
	Lundi 11	ARMISTICE 14/18 et vin d'honneur (salle Clément Ader)
		Banquet des Anciens Combattants (salle Clément Ader)
	Vendredi 15	Repas Fleur de Blé Noir (salle Hélène Boucher)
	Jeudi 21	Réunion et pot des bénévoles Les Amis du Val Drouet
	Samedi 23	Repas Club de Motos (salle Clément Ader)
	Samedi 23	Concours d'Aluette Club des Amis du Val Drouet
		(foyer des Aînés et foyer culturel)
	Dimanche 24	Sortie Club VTT - Cyclo au profit du Téléthon
DECEMBRE	Lundi 2	Belote Club des Amis du Val Drouet (salle Clément Ader)
	Samedi 7	Repas dansant Association Téléthon Trélivan (salle Clément Ader)
	Vendredi 13	Arbre de Noël Amicale Laïque (salle Clément Ader)
	Samedi 14	Décoration des sapins par les enfants de l'école et de la garderie
	Dimanche 15	Arbre de Noël APE Mosaïque (salle Clément Ader)
	Mercredi 18	Passage du Père Noël - Trélivan Animation (salle Clément Ader)
	Samedi 21	Arbre de noël École de foot (salle Clément Ader)
	Mardi 31	Réveillon AST (salle Clément Ader)





TRÉLIVAN ET L'ACTUALITÉ DE L'AGGLOMÉRATION

CULTURE

Projet de mise en réseau des bibliothèques médiathèques de l'agglomération pour les communes qui le souhaitent.

Pour l'apprentissage de la musique : le conservatoire intercommunal Le Kiosque et le Labo pour la pratique des musiques actuelles.

Spectacle de la saison culturelle à Trélivan le 20 mars 2020 : il s'agit d'une pièce de théâtre, *Vania*.

ENVIRONNEMENT DÉCHETS

Déploiement de bacs jaunes sur le secteur nord de la commune.

Extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques sur toute la commune.

Travail sur le gaspillage alimentaire à la cantine.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Conférence débat le 27/09 à la salle de la source à Dinan.

TRÉLIVAN DANS L'AGGLOMÉRATION

2762 habitants soit 2,8 % de la population 10^{ème} commune en termes de population 1274 logements soit 2,2 % des logements 11 hectares soit 1,2 % de la surface

GRANDES INFRASTRUCTURES

Très Haut Débit : Déploiement de la fibre à Trélivan programmé début 2020 dans le cadre de la phase 2 (2020-2023) du programme Mégalis.

Travaux échangeur Bézardais Périaux prévus en 2020.

VOIRIE

Travaux de réfection de chaussées programmés à la Férulais et la Ville es Nouveaux en cours.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'enquête publique a eu lieu du 12 août au 20 septembre 2019.

ENFANCE JEUNESSE

6 structures d'accueil du jeune enfant sur la zone agglomérée de Dinan. Les accueils de loisirs sur cette zone dont celui de Trélivan sont communaux.

Anima'vacs propose des activités aux enfants et adolescents pendant les vacances scolaires (sauf Noël).

EAU ASSAINISSEMENT

Gestion assurée par « Eaux de Dinan ».

Les travaux aux Genêts sont terminés.

Les travaux sur le réseau d'eau usée entre la rue du Gassay et la salle Clément Ader sont en cours.

COMITÉ DE JUMELAGE

37 Trélivannais avaient rendez-vous avec leurs amis Montgailhardais du 30 mai au 2 juin. L'accueil aux Forges de Pyrène effaça très vite les fatigues du voyage. Après la prestation d'une chorale, qui a régalé avec ses chants ariégeois, le splendide buffet froid permit à chacun d'évoquer les souvenirs communs et aux nouveaux adhérents de faire connaissance avec leurs hôtes.

Le lendemain, après une matinée dans les familles, départ pour la visite de la grotte du Mas d'Azil, seule grotte d'Europe traversée par une route départementale. Le site a beaucoup impressionné les Bretons. Puis après la promenade guidée, le voyage dans la préhistoire se poursuit dans le musée dédié à cette période. Le soir, repas à Foix animé par les Pastous qui ont subjugué leur auditoire avec leurs

chansons de berger des Pyrénées.



Le samedi, journée dans la région du Couserans, paysage de vallées et de cimes enneigées. Arrêt dans une fromagerie puis chez un des derniers sabotiers encore en activité



en France. Cet artisan nous a enchantés par son talent et sa gentillesse. Le midi, pique-nique au lac de Bethmale, seul endroit de France et peut-être du monde où pousse l'arbre aux saucissons... !!!!

L'après-midi escale à Vic d'Oust, sous une chaleur nous préparant à la canicule. Il fallait rentrer dans la chapelle Notre-Dame admirer les peintures murales et le plafond

à caissons pour ressentir un peu de fraîcheur et replonger dans le passé avec le musée des colporteurs.

Le soir, le repas dansant officiel fut l'occasion pour les deux présidents et les maires des deux cités de réaffirmer leur attachement au jumelage et à l'amitié qui unit les deux populations. Des échanges de cadeaux achevèrent de sceller cette amitié.

Le dimanche matin, après que le maire de Trélivan et le président du comité de jumelage aient donné le départ du Trail de Montgailhard, petit-déjeuner d'au revoir à la salle Trélivan puis retour vers la Bretagne où l'arrêt repas à Saint-Macaire fut l'occasion de voir une petite cité fortifiée et de magnifiques hôtels renaissance.

Deux ans ne seront pas de trop pour préparer à Trélivan une réception à la hauteur de celle qui nous a été offerte en Ariège.

Pour le bureau, le président : André-Yves COLAS

CON CONCOURTS

LES AMIS DU VAL DROUET

EPHEMERIDE DU PREMIER SEMESTRE 2019



De gauche à droite : Y. Radoux (trésorière) citée pour ses 20 années de vie associative, initiation à la sophrologie avec M^{me} Le Maux, expo du club photo dans la galerie des artistes de Leroy-Merlin de Dinard, Ch. Martin (animatrice 3D et secrétaire) invitée dans un salon des artistes en Allemagne, une photo d'été de M. Le Yaouanc dans le journal Ouest-France. **Autres participations :** expo photo et peintures à la bibliothèque et au Salon des Artistes de Trélivan, concours de belote, repas de plein air, etc...

RÉOUVERTURE SAISON 2019-2020

Mardi 3 septembre à 14 heures. Les activités ont repris, ainsi que de nombreuses occasions de rencontre :

DATES À RETENIR

- 6 octobre : Assemblée générale et repas annuel salle Clément ADER
- 21 octobre : Concours de belote salle Clément ADER
- 23 novembre : Concours d'aluette foyer des aînés
- 2 décembre : Concours de belote salle Clément ADER
- 6 décembre : Sortie Noël avant l'heure à St James (déjeuner dansant et spectacle : 76 €/personne)
- Décembre 2019 ou Janvier 2020*: Exposition des artistes de l'imagerie à la bibliothèque l'Imagin'R
- 9 janvier 2020* : Galette des rois salle Hélène BOUCHER
- 25 janvier 2020* : Concours d'aluette foyer des aînés
- 16 mars 2020* : Concours de belote salle Clément ADER
- Avril/mai 2020 : Excursion (en cours de programmation)
- 18 juin 2020* : Repas de plein air sous le préau du foyer des sports

(*) sous réserve de disponibilité des espaces.

Le calendrier nous offrira aussi l'opportunité de marquer la fête des mères, le mardi gras, Pâques etc.

PRATIQUE

Le Club LESAMS EU VALEMEUST

Mardi & vendredi 14h00-18h00 : ouverture de l'espace du foyer des aînés à tous ceux qui souhaitent passer un bon moment de convivialité en compagnie des amateurs de jeux de cartes : belote, aluette, tarots et autres jeux de société. Le service cafétéria est assuré par les bénévoles de l'association (boissons chaudes ou fraîches accompagnées d'une viennoiserie).

Ast & Images
COU
VOLUCIOUST

Lundi 14h00 – 17h00 : photographie numérique (sorties et projections à thèmes), broderie.

Mardi 14h00 - 17h00 : peinture.

Vendredi 14h00 - 17h00 : tableaux 3D, cartonnages.

Coût de l'adhésion pour la saison 2019-2020 : 15 € (donne droit d'accès à toutes les activités) **Contact : aux heures d'ouverture du foyer ou au 06 37 62 87 97.**



AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE de TRELIVAN

Peaucoup d'activités en ce début d'année où la participation et la convivialité étaient au rendez-vous.

Le 8 mai, la cérémonie au monument aux morts où Francis MORIN a été décoré du titre de reconnaissance de la nation et de la médaille commémorative Française aux opérations du Moyen Orient. Une belle cérémonie avec beaucoup de monde.

8 Juin, la journée de convivialité au parc du Val Drouet qui a réuni une trentaine de participants. Une première pour l'amicale qui reconduira cette activité l'année prochaine.

La participation avec notre drapeau au défilé du **14 juillet** à Dinan. Une belle cérémonie et les félicitations du Maire de Dinan, de la Sous-préfète ainsi que du président de l'UNC Dinan M. Claude LE FOLL. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine. Merci aux membres du bureau pour leur présence.

18 juillet, une escapade sur la Rance avec un repas croisière sur le Maltess. Bonne ambiance, 34 participants ravis malgré le temps un peu gris. L'animation avec Dany, l'accordéoniste, était de qualité et nous avons tous poussé la chansonnette.



L'année n'est pas terminée et nous avons en vue la cérémonie du **11 novembre** où nous remettrons les diplômes d'honneur de porte drapeau à Claude BOSSARD et à Fernand GENEVIEVE. C'est également notre banquet annuel (ouvert à tous) ce même jour avec une tombola gratuite, qui nous l'espérons, vous réservera quelques surprises avec une animation musicale.

Pour le banquet annuel du 11 novembre, vous pouvez dès à présent réserver auprès du trésorier Jean-Marie DESCAMPS Tél. 02 96 85 21 38 ou du président Christian LEHMANN Tél. 02 96 39 92 49 ainsi que tous membres du bureau de l'Amicale. Le tarif cette année sera de 33 €. Nous restons fidèles au traiteur «Le chêne au loup» avec le menu suivant :

Potage Bouchée de fruits de mer Mignon de veau sauce crème et sa garniture de légumes Salade, fromages Gâteau trois chocolat, crème anglaise Apéritif, café et pétillant.

Le bureau de l'Amicale s'est réuni le 28 septembre à 10h30 au Val Drouet pour préparer la cérémonie et le banquet du 11 novembre.



Le Président, Christian LEHMANN



ASSOCIATION GENÊTS-BRUYÈRES-KORRIGANS

LA FÊTE DES VOISINS

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées à la salle Hélène Boucher ce 24 juin 2019 pour partager un instant convivial.





LE FLEURISSEMENT

Merci aux habitants des résidences qui ont su prendre soin des fleurs plantées par les bénévoles de l'association en les arrosant au cours de l'été.

LE VIDE-GRENIERS

Faute de bénévoles en nombre suffisant, l'association a été dans l'obligation d'annuler ce vide-greniers prévu sur le terrain du rocher le dimanche 8 septembre. Il est fait appel aux habitants des résidences des Genêts-Bruyères-Korrigans pour nous soutenir dans l'organisation de cette animation tant appréciée des exposants que des visiteurs. Pour rappel, en 2018, sous une météo favorable 180 particuliers exposaient sur 920 mètres linéaires mis à leur disposition.

Rendez-vous pour 2020 !!



LA MARCHE MENSUELLE

Tous les 3^{ème} Dimanche de chaque mois.

Le rendez-vous est fixé à l'abri bus du quartier au pied du château d'eau pour le covoiturage. Une information est donnée par voie de presse le samedi sur la destination de la sortie. Participation gratuite, la sortie est accessible à toute la population.

Renseignements : Tél : 02 96 39 61 90, Hervé ODION.

LE PARTAGE DU SAVOIR

Tous les mercredis de 19h30 à 22 h.

Salle Hélène Boucher. Cartonnage, collage et divers Pour le plaisir de tous.

Renseignements : Tél : 02 96 39 62 09, Yvonne BUREL.

GYMNASTIQUE

Nous vous invitons à rejoindre le petit groupe et vous proposons deux séances gratuites de découverte. Les cours sont assurés par une animatrice diplômée pour une tarification unique, ouverts aux adultes. Les messieurs sont également invités à participer.

Le lundi de 19h à 20 h, salle Hélène Boucher.

Renseignements: Tél: 02 96 39 63 58, Madeleine QUILLIEN.



L'ASSOCIATION FAIRE PLAISIR S'EST MOBILISÉE POUR MAËLYSSE

a fillette de 3 ans, polyhandicapée, fait des progrès encourageants, grâce à la stimulation menée au quotidien par sa famille et des professionnels.

L'association «Faire plaisir» a une nouvelle fois fait preuve de générosité, grâce à la pêche populaire qu'elle a organisée début avril, à Brusvily. Comme chaque année, la pêche a affiché complet avec 90 personnes, mais le repas a été quelque peu allégé au niveau du nombre, en raison des soucis de santé du président. Ce sont tout de même 78 repas qui ont été servis pour les pêcheurs.

Cela a permis de faire un don à Romain et Fanny Bordière, les parents de Maëlysse qui vient d'avoir 3 ans, en février. La jeune enfant de Saint-Carné est lourdement handicapée. Née prématurée, elle souffre de lésions cérébrales qui ont touché les connexions entre l'œil et son cerveau. Maëlysse est malvoyante avec un retard des acquisitions basiques et aussi épileptique. Très joyeuse et active, elle comble ses parents qui dépensent leur énergie sans compter, pour les progrès de leur fille. C'est ainsi que les 1 000 € de l'association «Faire plaisir» sont les bienvenus.

Deux fois par an, Maëlysse va à Toulouse, pour de la stimulation visuelle dont les frais ne sont pas pris en charge. «Nous sommes contents, elle a récupéré un peu au niveau de sa vue et est désormais capable d'éviter une chaise, de repérer un objet ou un jouet», indiquent ses parents.



Roland Loyer et une partie de ses bénévoles ont remis un chèque à Romain et Fanny Bordière, les parents de Maëlysse, qui souffre de polyhandicaps.

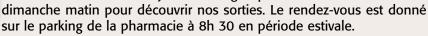
La fillette bénéficie de séances de kiné, trois fois par semaine, à Plélan-le-Petit. Elle va également deux fois par semaine à la crèche de Quévert, où elle est suivie par un orthoptiste et psychomotricien. Au niveau de la marche elle peut désormais se mettre debout et avancer avec un petit chariot. Son langage s'est diversifié. «Elle sait se faire comprendre», constate Fanny. Ses parents sont très contents de la stimulation qui est menée au quotidien pour la faire progresser. Son épilepsie a été stabilisée grâce à un traitement. Les deux prochaines grosses étapes seront la marche que Maëlysse finira par acquérir dans quelques mois. «Nous espérons qu'elle puisse aller à l'école en 2020».

Roland Loyer, président de l'association «Faire plaisir», a promis de réitérer la pêche en 2020, la date est d'ailleurs fixée au 5 avril. «On espère faire aussi bien sinon mieux !»

CLUB VTT/CYCLO TRÉLIVAN



es vététistes et les cyclistes présents pendant ces deux mois d'été se sont retrouvés dès 8 h pour les sorties dominicales au départ de TRELIVAN ou sur les diverses randonnées organisées par les autres clubs de la région. A compter de septembre, les personnes intéressées par la pratique du cyclo ou VTT sont invitées à se joindre aux groupes du



Facebook

Pour finir la saison, nos amis se sont retrouvés pour le pique-nique annuel, ambiance conviviale où chacun a pu échanger sur les projets de vacances, les randonnées à découvrir aux cours du deuxième semestre, le projet du week end au Roc d'Azur à FREJUS, 1er événement mondial du VTT.

Un grand bravo à notre ami Jérémy, à l'initiative du projet solidaire pour faire vivre un défi sportif à 8 personnes en situation de handicap en reliant Besançon à Le Croisic à VTT ou vélo couché. Il est toujours possible de découvrir ce périple de 1000 km du 2 au 15 août sur le site BLC 1000 bornes.

Nous vous invitons à consulter notre site : vtt-cyclo-trelivan.fr/
Suivez-nous sur notre page
facebook.com/VTT-CYCLO-Trelivan.



le président, Patrick LEBRET

CLUB FOOTBALL: A.S.TRÉLIVAN



a saison 2019-2020 est maintenant lancée pour l'école de foot. Déjà plus de 120 enfants âgés de 4 à 11 ans refoulent les pelouses du terrain depuis la matinée découverte du 31 août. AS TRELIVAN

Cette saison, tous ces apprentis footeux seront encadrés par une trentaine d'éducateurs bénévoles, dont une dizaine diplômée.

Si votre enfant est né en 2015, 2013 ou 2010, il est toujours possible d'appeler Yoann Réhel (**06 13 22 26 90**), le responsable de l'école de foot pour inscrire votre enfant (sous réserve de place toujours disponible).

Après l'énorme succès de la dernière saison, aussi bien au niveau sportif qu'extrasportif grâce notamment à l'album panini du club, le club continue à se restructurer et à se développer. Vous pouvez maintenant suivre l'actualité du club sur le nouveau site internet : http://www.trelivan-as.fr

L'école de foot organisera de nouveau une tartiflette à emporter en fin d'année. Merci à tous pour votre participation sur les 2 dernières années, nous comptons encore sur vous cette année.

Pour finir, le club est toujours à la recherche de nouveaux arbitres, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Yohann REHEL, président de l'école de foot

ASSOCIATION TRELIVAN TELETHON



e dimanche 16 juin 2019 s'est déroulée la première randonnée gourmande de l'association qui est venue en remplacement de la randonnée pédestre habituelle qui mobilisait du temps et peu lucrative.

En effet, 180 personnes ont pris le départ vers 9 heures 30 du foyer culturel afin de parcourir les beaux chemins de Trélivan en sous-bois et bordures d'étangs pour arriver au Château du Chalonge en Trébédan. Les propriétaires du lieu ont eu l'occasion d'expliquer l'histoire du site et de leurs ancêtres et une visite de la Chapelle s'est déroulée par petits groupes.

La poursuite de la randonnée s'est

faite chez Monsieur Andrieu où un apéritif (kir breton) a été servi sous chapiteau ainsi qu'une entrée (Taboulé avec charcuterie). Les randonneurs ont pu apprécier les goûts d'artiste de James et ses œuvres réalisées avec des matériaux de récupération.

Ensuite les marcheurs se sont rendus au Tertre chez Jean Lechevestrier ou un jambon braisé accompagné de pommes de terre en robe des champs avec une sauce à la crème de ciboulette y étaient servis à l'ombre sous un hangar.

Pour clôturer cette randonnée gourmande un far breton fait maison et fort apprécié était servi au foyer culturel accompagné d'un café.



Le repas a été concocté par plusieurs bénévoles dont principalement Michel, Philippe et Laurent auxquels nous formulons un grand merci pour cette première édition.

Nous avons eu de très bons retours et une promesse de la part de nombreux randonneurs de participer à la deuxième édition en 2020.

Nous tenons, aussi, à remercier l'ensemble des bénévoles (nouveaux pour certains) ainsi que tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Nos prochains rendez-vous sont les samedis 26 octobre avec le repas « Année 80/90 » et le 7 décembre « Les années bonheur » sur le même thème.

Jean LECHEVESTRIER, président Association Trélivan Téléthon

TRÉLIVAN ANIMATION

CHANTS MARINS « LES POURQUOI-PAS »

e 28 avril nous avions un concert à Calorguen avec les gars de Saint-Malo qui venaient du Mans. Une répétition a eu lieu avec les deux ensembles suivie d'un repas dans la salle des fêtes.

L'après-midi les deux groupes se sont produits simultanément et nous avons chanté quelques chants en commun, nous avons fait salle comble, et le public était enthousiasmé. Merci à toute l'équipe de Trélivan animation pour cette belle organisation.

Pour terminer la saison un pique-nique a eu lieu début juillet sur le site de Bétineuc se terminant avec des chants marins.

THÉÂTRE « LES 3 T »

Notre bel été se termine et a sonné l'heure de la rentrée !!!

Pour cette nouvelle saison 2019/2020, notre calendrier de Février est déjà complet. Les répétitions débuteront le lundi 30 septembre, le choix de la pièce et le nom de l'auteur vous seront communiqués dans le prochain bulletin.

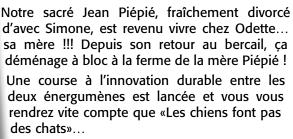
Nous vous donnons rendez-vous en février 2020 pour passer un agréable moment, avec plein de surprises et de quiproquos.

Le président, Bernard FAIRIER

COMITÉ LOISIRS et CULTURE TRELIVANNAIS

Jean Piépié se produira Salle Clément ADER à TRELIVAN le samedi 9 Novembre 2019 à 20h30

SOIRÉE COMIQUE One-man show interactif



En effet, Odette Piépié, nourrice, amatrice acharnée de football et biochimiste à ses heures, se prépare très sérieusement à rejoindre la lune en voiturette trafiquée!



RÉSERVEZ VOS PLACES POUR CETTE SOIREE UNIQUE à partir du 7 octobre 2019

A la mairie de Trélivan, la boulangerie ou au café des sports PRIX DES PLACES : Adulte : 12 € – Enfant (-12 ans) : 7 €

Michel PELHATRE

Président du Comité Loisirs et Culture Trélivannais

VENEZ FÊTER NOËL EN MUSIQUE



L'entrée sera libre.

Après le succès de l'année passée, le comité loisirs et culture Trélivannais vous attend à nouveau, dans l'église de Trélivan, le vendredi 20 décembre 2019 à 20h 30.

Pour célébrer les festivités de Noël en famille et en musique, la chorale « *la clé des chants* » de Plélan-le-Petit dirigée par le chef de chœur Emmanuel ROLLAND, investira les lieux pour le traditionnel «Concert de Noël».

L'ensemble vocal, composé d'une trentaine de choristes vous proposera un répertoire vivant et coloré.

Marie-Claire BOTREL, *Trésorière du CLCT*

GYMNASTIQUE FÉMININE

La saison s'est terminée par le traditionnel piquenique, à l'occasion duquel des fleurs ont été offertes aux animatrices. Cette soirée a permis de partager un moment de convivialité tous ensemble.

La nouvelle année sportive a commencé à la salle Clément Ader (salle des fêtes du bourg). Tous les cours sont assurés par des animatrices diplômées. Le club est affilié à la fédération Sports pour tous.

Les cours adultes se déroulent :

Le mardi de 14h00 à 15h00, plutôt axé gym douce; Le jeudi de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien.

- La formule des cours enfants a changé. La nouvelle formule est la suivante :
- ➤ De 14h15 à 15h00 pour les 5-6 ans ;
- ➤ De 15h15 à 16h00 pour les 3-4 ans.

Au moment de la rédaction de cet article, les inscriptions n'ont pas commencé. Si vous êtes intéressé(e), présentezvous à l'heure du cours. En ce qui concerne les adultes, il n'y aura pas de souci puisque le nombre de places n'est pas limité. Par contre, pour les enfants, le nombre de places est limité à environ 15 enfants par cours. Se renseigner lors du cours pour savoir s'il reste de la place.

- Le tarif de la cotisation 2019-2020 est de :
- ➤ 80 € par adulte (donnant accès aux 2 cours adulte);
- ➤ 85 €€par enfant;
- > Prix dégressifs pour des fratries, les couples.
- ➤ Il est possible de prendre une licence «famille», valable pour l'inscription d'un adulte et d'au moins un enfant. Le tarif est alors dégressif en fonction du nombre d'enfants inscrits. Se renseigner au moment des cours.

Le prix de la cotisation est le même pour une personne de Trélivan que pour une personne extérieure à Trélivan. Les modes de paiements possibles sont : les chèques, l'argent liquide, les coupons sport et les chèques vacances. Les chèques peuvent être encaissés en plusieurs fois. Pour cela, donner tous les chèques lors de l'inscription, en précisant la date d'encaissement au dos de chaque chèque. Les inscriptions se font le jour du cours.



Pique-nique de fin d'année

- Les deux premières séances sont gratuites.
- Fournir aussi un certificat médical pour les nouvelles inscriptions. Ce certificat peut être fourni au cours du premier trimestre.
- Les hommes sont également acceptés. Deux messieurs nous ont fait l'honneur d'assister aux cours l'année dernière. Avis aux amateurs!
- Mon but est de dynamiser ce club. Mais pour cela, j'ai besoin de vous. Venez au moins essayer, je rappelle que les deux premières semaines de cours sont gratuites. Vous avez la chance d'avoir un club de gym (d'entretien) à votre porte, alors profitez-en !...

La présidente, Corinne BREGENT Tél : 06 12 64 18 69



Fleurs offertes aux animatrices au cours du pique-nique de fin d'année.



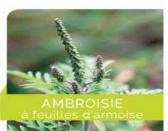


4 PLANTES INVASIVES DANGEREUSES POUR LA SANTÉ

L'Ambroisie à feuilles d'armoise, la Berce du Caucase, le Raisin d'Amérique et le Datura stramoine sont 4 plantes exotiques envahissantes qui émergent sur le secteur Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude depuis 2 ans. Toutes présentent un danger pour la santé.

Si vous observez l'une d'elles, n'intervenez pas ! Contactez rapidement votre référent local sur le territoire du futur Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude : COEUR Émeraude

02 96 82 36 32 ou 06 09 15 38 10



L'Ambroisie à feuilles d'Armoise est originaire d'Amérique du Nord. Elle colonise les parcelles agricoles, les friches, les bords de champs et de route.

Son pollen, « très allergisante », est responsable de nombreuses allergies, entre la mi-août et septembre, avec des symptômes importants : pathologies respiratoires (rhinites, trachéites, voire asthme), conjonctivites, et parfois même urticaires.



La Berce du Caucase est une plante herbacée annuelle de très grande taille (jusqu'à 5 mètres de haut !), introduite en France en tant que plante ornementale. Elle se développe en bords de route, dans des terrains vagues, les friches, et les milieux humides, à partir d'avril. Elle fleurit entre Juin et septembre.

Sa sève contient des substances photosensibles qui provoque des brûlures à l'exposition au soleil, pouvant aller jusqu'au troisième degré!



Le Raisin d'Amérique, encore appelé Phytolaque ou teinturier, est une plante vivace originaire d'Amérique du Nord. Il se développe dans les secteurs boisés et affectionne les sols riches ou acides. On le distingue grâce à ses tiges de couleur pourpre et ses grappes de fruits vert clair, puis noir luisant, en forme de raisin. La plante atteint 2 à 3 m de hauteur.

L'ensemble de la plante est toxique en cas d'ingestion, pour l'humain, mais aussi pour le bétail et certaines volailles notamment.



Le Datura stramoine est une plante annuelle qui pousse en zones de cultures, dans les potagers, les massifs, mais aussi dans les habitats perturbés comme les remblais. Ses fleurs blanches en forme d'entonnoir plissé, dirigé vers le haut, sont très reconnaissables, à partir de Juillet, jusqu'à octobre, laissant place à des bogues épineux remplis de graines.

Chaque partie de la plante (tige, feuille, fruit, graines, racine) est toxique. La dose létale chez l'enfant est de 2 à 5 g de graines.









BOUILLEUR DE CRU

Date de distillation : le jeudi 3 octobre 2019

Lieu : Atelier public de Trélivan.

Inscription : le mercredi 2 octobre à 12 H Pour tout renseignement contacter:

M. BLANCHARD Tél: 02.96.31.16.22 ou 06.07.69.15.45

ENVIRONNEMENT

TONTE DES PELOUSES

IL EST INTERDIT DE METTRE LES TONTES DES PELOUSES DANS LES POUBELLES RESERVEES AUX ORDURES MENAGÈRES. NE PAS METTRE DE DÉCHETS VERTS SUR LE DOMAINE PUBLIC.

Chacun peut acquérir à DINAN AGGLOMERATION un composteur individuel suivant la taille souhaitée à savoir : Composteur plastique : 450 l. tarif 26€ ; 600 l. tarif 30€. Composteur bois : 300 l. : 26€

Pour plus d'informations : 02 96 87 72 72 dechets@dinan-agglomeration.fr

VERRE

Emplacement des conteneurs :

Parking du Cimetière, Etang du Val, Citée Vaucouleurs, La Douettée, Terrain de foot du Rocher, Résidences des Genêts et des Korrigans, Espace rue des Saules (derrière la cantine) Place de l'Eglise, salle Hélène Boucher. CEUX-CI NE SONT PAS FAITS POUR DEPOSER LES SACS POUBELLES.

ESPACE PROPRETÉ

Cet espace, situé sur le parking du Cimetière comprend trois conteneurs distincts permettant de collecter de manière sélective les : plastiques - papiers - verres.

TOUT AUTRE DÉCHET EST INTERDIT.

COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte des emballages à recycler (bouteilles plastique, briques alimentaires, boites métalliques, cartonnettes, journaux, revues, magazine), s'effectue au point poubelles. Les sacs jaunes sont à retirer en mairie.

GESTION DES DÉCHETS

APPORTS VOLONTAIRES DE DECHETS : DECHETTERIE DES LANDES FLEURIES, rue A. Pavie à QUEVERT : (<u>réservée aux particuliers</u>).

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Toute l'année, les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et
samedi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h45.
ATTENTION : pour vous y rendre vous devez vous
munir de votre « PASS DÉCHETTERIE »
à retirer à DINAN AGGLOMERATION.



LA CPAM DES CÔTES D'ARMOR VOUS ACCUEILLE SUR RENDEZ-VOUS

Vous avez des démarches à faire auprès de la CPAM et vous avez besoin d'aide ou d'accompagnement ?

- Vous êtes en arrêt de travail et vous n'êtes pas indemnisé
- Vous souhaitez obtenir une nouvelle carte Vitale
- Vous voulez être informé sur vos droits (accident du travail, maternité...)
- Vous aimeriez être accompagné pour créer votre espace personnel sur ameli.fr
- Vous souhaitez être aidé pour constituer un dossier (CMU complémentaire, invalidité...)
- Vous ne comprenez pas le montant d'un remboursement de soins
- Vous changez d'activité professionnelle et devez être affilié à la CPAM
- Vous avez des difficultés pour vous soigner



Pour toutes ces situations, et bien d'autres, l'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous accueille sur rendez-vous !

Le rendez-vous permet de gagner du temps et d'être accompagné de façon personnalisée, en ayant étudié au préalable votre situation de façon globale. Cet entretien privilégié évite la réclamation de pièces manquantes et facilite votre prise en charge.

Comment prendre rendez-vous?

- en vous connectant sur votre compte personnel sur ameli.fr
- par téléphone au 36 46 (service 0,06 € / min + prix appel)

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

A la bibliothèque l'Imagin'R:

Eveil aux livres le vendredi 18 octobre à 10h30.



Pour tout renseignement : RPAM à Dinan agglomération

Tél. 02 96 87 52 78

rpam.dinan@dinan-agglomeration.fr www.dinan-agglomeration.fr



ACCUEIL POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES

ESPACE FEMMES Espace Steredenn

1 route de Dinard, 22100 DINAN espacefemmes@steredenn.ora

Page Facebook : Espace Femmes Dinan



Si vous êtes confrontée à la violence, ne restez pas seule.

Venez nous rencontrer pour trouver le soutien nécessaire afin de faire évoluer votre situation, à votre rythme. L'Espace Femmes du Pays de Dinan est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation

qui saura vous accueillir et prendre du temps avec vous.

Vous y trouverez écoute, compréhension et soutien et des personnes qualifiées vous aideront dans vos démarches.

S'il ne vous est pas possible de vous déplacer, prenez contact par téléphone ou par mail et nous vous recontacterons.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES / VIOLENCES SEXUELLES

Jours et heures d'ouverture

2 02 96 85 60 02 (ligne directe) - **2 02 96 85 60 01** (standard)

 Accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple sans rendez-vous les lundi/mardi/jeudi de 9h00 à 17h30 et vendredi de 9h00 à 12h00

MODALITÉS POUR LES DEMANDES DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Depuis le 1^{er} décembre 2016, dans le département des Côtes d'Armor, les demandes de carte nationale d'identité (CNI) sont traitées selon des modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques.

Ainsi, ces demandes seront traitées uniquement dans les 25 communes du département qui disposeront à cette date d'un dispositif de recueil permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs. Liste des communes équipées :

 Arrondissement de Dinan : Broons, Dinan, Jugon-les-Lacs, Matignon, Merdrignac, Plancoët, Le Mené, Ploubalay

Vous devez faire votre demande en ligne sur le site :

https://passeport.ants.gouv.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



Qui est électeur ?

 Les Françaises et les Français âgés d'au moins 18 ans jouissent de leurs droits civils et politiques et n'étant en aucun cas d'incapa-

cité prévu par la loi (art. L2 du code électoral);

• Les ressortissants de l'Union Européenne, résidant en France, uniquement pour les élections municipales et européennes.

Pour voter, vous devez soit :

- Être domicilié ou résider depuis au moins six mois dans la commune ;
- Figurer pour la deuxième fois consécutive au rôle d'une des contributions directes communales (taxe foncière, d'habitation, etc).

Comment s'inscrire?

Suite à la Réforme Electorale Unique, la date de la clôture des inscriptions sur les listes électorales change. Désormais vous avez jusqu'à quelques semaines avant le scrutin pour vous inscrire.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer à un vote (art. L9 du code électoral).

Vous pouvez vous inscrire, soit :

- En ligne sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 en créant votre compte et en numérisant vos pièces justificatives ;
- En vous rendant à la mairie ;
- En adressant un courrier au service Élections de la mairie (voie postale exclusivement).

Documents à fournir obligatoirement

- Une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans:
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois en date de facturation.

Inscriptions en ligne :

- Pour les électeurs français, le formulaire d'inscription cerfa n°12669 01 (https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16024);
- Pour les électeurs de l'Union Européenne désirant voter pour les élections municipales, le formulaire d'inscription cerfa n° 12670 01 (https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16026);

Il est possible pour un électeur de l'Union Européenne de s'inscrire sur les 2 listes (Européenne et Municipale).

Inscription d'office des jeunes de 18 ans

Les jeunes, ayant été recensés à l'âge de 16 ans le mois de leur anniversaire, sont inscrits d'office sur la liste électorale. Ils reçoivent un courrier en ce sens. Cependant, dans certains cas (retard dans le recensement ou déménagement), cette procédure ne peut s'appliquer. Les jeunes majeurs sont ainsi invités à vérifier leur inscription auprès du service Élections de la mairie.

Déménagement pour motif

Depuis la promulgation de la loi n°2009-526 du 12 mai 2009 (article 2), les personnes qui emménagent pour un motif professionnel, peuvent s'inscrire sur la liste électorale, ainsi que leur famille, **au plus tard 10 jours avant le scrutin.**

Date limite d'inscription

Les Elections Municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le cas échéant, le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. Vous avez donc jusqu'au 7 février 2020 pour effectuer votre démarche. s

Pour les inscriptions en ligne, la date limite est le 7 février à 23h59, heure de dépôt figurant sur le tableau de bord du site de la procédure en ligne faisant foi.

Rappels: *lors des élections municipales, les ressortissants d'un autre État de l'Union européenne peuvent voter à condition d'être inscrits sur la liste électorale complémentaire municipale pour ces élections.

Suite à la mise en place du Répertoire Electorale Unique (REU), et aux dysfonctionnements lors des Elections Européennes de mai 2019, chaque électeur est invité à vérifier sa situation électorale sur le site Service-Public.fr (Attention, il faut bien renseigner votre état civil complet).

Si vous vous identifiez c'est que vous êtes bien inscrit. Sinon, nous vous invitons à contacter le service élections de la mairie pour régulariser votre situation et vous (ré)inscrire à nouveau si besoin afin de pouvoir voter pour les prochains scrutins.



Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30

> Samedi de 7h30 à 13h00 et de 16h30 à 19h30

Dimanche de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi





Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél: 02.96.85.97.36

Horaires:

Mercredi 10h00 -12h00 : 15h00 -17h00

Jeudi: 16h30 -18h30 Samedi: 10h00 -12h00

Horaires pendant les vacances scolaires : Mercredi et samedi: 10h00 -12h00.

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont

accueillis le lundi après-midi. Le mardi de 9h30 à 12h00 :

Cours d'informatique (sur inscription).

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Tél: 02.96.39.16.31 - Fax: 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr Du lundi au mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30 Jeudi: 8h30-12h00 /

Après-midi : fermeture au public Vendredi: 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Le samedi matin: 10h00-12h00

ÉCOLES

Ecole Jean Ferrat: 02.96.85.41.46 Ecole Mosaïque (Dinan-Léhon): Maternelle : 02.96.93.32.16 Élémentaire: 02.96.39.12.36

PERMAMENCES DU MAIRE

Le mercredi après-midi, le 1er samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ

sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

Suzanne LEBRETON: Finances - Ecoles Jean Ferrat et Mosaïque.

Rémi MAILLARD : Espaces publics - Voirie -Chemins de randonnée - Environnement.

Marie-Claire BOTREL: Culture et animation communale – Fleurissement – Jeunesse – Centre de Loisirs.

Jacky BAILLEHAICHE: Salles des fêtes: locations, remise des clés, maintenance et entretien.

Annie RAULT: Information, Centre Communal d'Action Sociale.

Pascal GODET: Sports.